AVERTISSEMENTS AGRICOLES

50

DLP 22-3-77398787

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"
(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

ABONNEMENT ANNUEL :
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57
50 francs

n° 7 - 18 mars 1977

VIGNE

Excoriose : La lutte contre cette maladie peut être poursuivie après l'entrée en végétation dès l'apparition de la première feuille à l'aide de fongicides de synthèse. Ce traitement vise à compléter l'application réalisée pendant le repos de la végétation, si la gravité de la maladie l'exige.

Deux applications sont préconisées à un intervalle d'une dizaine de jours.

Citons parmi les fongicides à utiliser :

dichlofluanide	200 g m.a./hl
folpel	150 g m.a./hl
folpel + captafol	160 g m.a./hl + 40 g M.a./hl
mancozèbe	280 g m.a./hl
manèbe	280 g m.a./hl
propinèbe	280 g m.a./hl

ABRICOTIER

Monilia : Rappel - Un traitement est à nouveau conseillé contre cette maladie, après floraison à l'aide d'un fongicide de synthèse de préférence bénomyl, méthyl thiophanate, thiabendazole.

Oïdium : Les premières manifestations passent généralement inaperçues. Une intervention est souhaitable dès le début du grossissement des fruits à l'aide d'un soufre micronisé mouillable employé à la dose de 0,600 kg à 0,800 kg par hectolitre d'eau.

On pourra également utiliser : le soufre sous forme poudrage (20 à 30 kg à l'hectare), le Dinocap (Karathane 25 g/hl), la Triforine (Saprol)(dose produit commercial : 175 cm3 à l'hectolitre) peut remplacer au cours du printemps les produits soufrés à une cadence de l'ordre de 10 à 15 jours en tenant compte de l'évolution des conditions climatiques.

Soufre et Triforine ne doivent pas être utilisés en période de forte chaleur (dès 30°).

N.B. L'usage du soufre sur abricotier, après la fin de la floraison, n'est pas contraire à l'utilisation industrielle de ces fruits pour la conserve.

PECHERS ET NECTARINES

Thrips : Ce ravageur est signalé localement. Il est accusé de "boiser" les fruits à peau lisse (nectarines). Rappelons qu'un traitement après floraison est conseillé à l'aide de méthamidophos (Tamaron).

Observation : L'accident précité peut être dû aussi aux effets phytotoxiques de certains produits antiparasitaires. Ne pas recourir à un insecticide si l'on n'est pas sûr de la cause.

Oïdium : Les traitements contre cette maladie doivent débuter après la chute des pétales (stade F_2 - G), à une cadence de 10 à 15 jours, selon les conditions climatiques, le risque de développement de la maladie et la sensibilité de la variété concernée.

Le soufre, sous forme poudrage ou sous forme de poudre pour pulvérisation sont utilisables.

La Triforine (Saprol) a obtenu une autorisation provisoire sur arbres à noyaux (mêmes doses que pour abricotier).

POMMIER

Oïdium et Tavelure : La lutte contre cette maladie est impérative dans les vergers de "Golden Délicious" dès le départ de la végétation (stade C). Les soufres mouillables utilisés à doses décroissantes (de 15 à 8 kg à l'hectare) - de stade C à la mi-mai sont efficaces. 3 à 5 interventions sont nécessaires. Leur nombre varie avec l'état sanitaire du verger, la variété, les conditions climatiques du printemps.

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : P. JOURNET - N° d'inscription P.P. : 531 A.D.

Le soufre est efficace contre la Tavelure peu dangereuse en Languedoc.

Si cette seconde maladie devenait inquiétante le soufre sera utilement épaulé après la floraison avec une spécialité à base de Thirame utilisé à raison de 2 kg de produit commercial à l'hectare.

D'autres matières actives peuvent être utilisées mais elles sont d'un prix de revient plus élevé.

Observation : Il est prudent d'arrêter les traitements au soufre dès la mi-mai en altitude; des brûlures étant à craindre.

Pucerons : Dès le repérage des premières colonies, ajouter un produit à base de lindane ou un aphicide plus spécifique.

Lorsque le feuillage sera suffisamment développé le lindane sera remplacé avec profit par un aphicide doté d'effets systémiques (Oxydemeton-Methyl, Vamidothion, etc...).

OLIVIER

Teigne : Des attaques (feuilles minées) sont signalées dans les olivettes du Gard et de l'Hérault. Lorsque le pourcentage des feuilles attaquées dépasse 3 à 5 % de l'ensemble du feuillage un traitement insecticide est souhaitable.

Produits utilisables : carbaryl, diméthoate, méthomyl.

CULTURES LEGUMIERES

Mouche de l'oignon : Le traitement du sol permet de prévenir les attaques de ce ravageur qui est favorisé par un temps humide. Les produits conseillés se présentent le plus souvent sous forme de granulés.

Différents insecticides sont conseillés (les quantités de matières actives indiquées correspondent à 100 m2.

carbophénothion	60 g m.a./are	(Remadion)
chlorfenvinphos (ou associé au parathion)	50 g "	(Basosol, Birlane, Psilatox)
chlorpyriphos	30 g "	(Dursban)
diazinon	80 g "	(Basudine, Umuter)
dichlofenthion	60 g "	(Tri. VC 13)
diethion	50 g "	(Hylemox, Rhodocide, Kilspide)
fonofos	20 g "	(Dyfonate)
trichloronate	25 g "	(Phytosol)

Le traitement des semences et des bulbilles peut s'effectuer à l'aide de diethion ou de trichloronate (suivre les indications des fabricants pour les doses à appliquer).

Botrytis allii : Cette maladie redoutable sur les contreforts cévenols peut anéantir pratiquement le semis en pépinière. L'arrosage du sol avant le semis ou le repiquage, à l'aide de thirame à la dose de 20 g par mètre carré a donné des résultats. La protection peut être complétée par un enrobage des graines d'oignon dans une poudre à base de thirame; le fongicide a montré un effet stimulant sur la végétation.

Mouche de l'asperge : Deux espèces peuvent être à l'origine de dégâts importants dans les aspergières.

1) La mouche des semis, très polyphage, attaque les turions encore en terre. On lutte contre ce ravageur en incorporant au sol, avant buttage, des granulés à base de chlorfenvinphos (4 kg m.a./ha) ou de trichloronate (3 kg m.a./ha).

Cette application est valable contre d'autres ravageurs souterrains tels que "les vers gris" (chenilles de noctuelles).

2) La mouche de l'asperge, proprement dite.

Les cultures jeunes, non encore exploitées, sont les plus menacées. Les oeufs sont pondus entre les écailles sur les tiges non encore ramifiées. Les larves creusent des galeries latérales, descendantes. Les extrémités des organes attaqués se recourbent.

Divers insecticides à action systémique sont intéressants : endothion, diméthoate, diazinon car dotés d'une action larvicide.

Plusieurs pulvérisations successives sont nécessaires.

1) Lorsque les turions ont de 2 à 3 cm (les plus avancés)
2) " " ont de 10 à 15 cm
3) " " ont de 30 à 35 cm
4) " " sont ramifiés.

.../...

Ces mesures sont interdites sur les asperges susceptibles d'être consommées; elles sont de plus inutiles : les oeufs déposés étant éliminés à chaque ramassage.

Mouche de la carotte : Le traitement du sol, en plein, effectué avant semis est recommandé pour lutter contre ce ravageur. Les formulations sont soit sous forme de granulés, plus persistants, soit sous forme de poudre mouillable épandues en pulvérisation.

Les produits homologués pour cette lutte :

carbophénothion	: 6 kg m.a./ha
chlorfenvinphos	: 5 kg "
diazinon	: 8 kg "
dichlofenthion	: 6 kg "
diethion	: 5 kg "
fonofos	: 2 kg "
trichloronate	: 2,5 kg "

Noctuelles : Les "vers gris" risquent de provoquer des dégâts très importants en culture maraîchères et en grandes cultures.

La lutte contre les espèces de moeurs diurnes peut être effectuée à l'aide d'un des produits suivants pulvérisés sur le feuillage et le sol.

carbaryl	: 100 g m.a./hl	(kunital, minotor, prosevor, sevin)
endosulfan	: 200 g "	(endofène, insectophène, thiodan)
lindane	: 400 g "	(nombreuses spécialités)
toxaphène	: 500 g "	(")
trichlorfon	: 100 g "	(dipterex)

La lutte préconisée pour les "vers gris" qui se cachent durant le jour dans le sol s'effectue à l'aide d'appâts à base de carbaryl, lindane, toxaphène, endosulfan. Il existe des spécialités prêtes à l'emploi.

Noctuelles de l'artichaut : Dans les cultures où les jeunes chenilles sont décelées effectuer un traitement à l'aide de mevinphos à la dose de 50 g de m.a./hl.

PROTECTION DES ABEILLES

Pendant la période de floraison des arbres fruitiers et du colza n'utiliser que les produits spécifiés "non toxiques pour les abeilles."

Le bulletin n° 6 concernant la lutte contre les méligèthes du colza a été envoyé aux abonnés du Gard intéressés par ce problème.

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE,
CHEF DE CIRCONSCRIPTION,

V. LAGAUDE

Tirage du 18 mars 1977 - 1.350 exemplaires
Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal - MONTPELLIER.
Le Directeur : P. JOURNET - n° d'inscription PP531AD

7210